



Permanence cadre classification

Cadres et managers : classification, ne vous laissez pas enfermer dans une case !

Certaines régions veulent déqualifier et rentrer au chausse-pied certains agents (notamment les chargés de mission en DR et en DT,) dans des emplois qui ne sont pas les leurs :

- Ce qu'on veut vous imposer n'est pas dans l'accord classification
- Ne restez pas isolés, faites-vous entendre

Le secteur cadre du SNU vous propose une permanence chaque mercredi pour un espace d'écoute, d'échange et de réponses à vos interrogations, en toute confidentialité.

Que vous soyez en fonction support ou dans le réseau, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : secteurcadresnu@gmail.com

Nous pouvons vous recontacter tous les mercredi après-midi : donnez-nous la date et l'heure où vous êtes disponible, un collègue du secteur cadre du SNU vous rappellera.

(Si le mercredi après-midi n'est pas possible pour vous, merci de le signaler, nous nous débrouillerons pour vous contacter à un autre moment)

Pour mieux nous connaître, l'onglet secteur cadre sur notre site et notre fil d'information sur Twitter : <https://twitter.com/cadremanagersnu>

